

# VOSGES

## Le Département

Epinal, le 21 décembre 2015

### CONSULTATION PUBLIQUE PRÉALABLE RÉALISATION D'UN PROJET DE MONTÉE EN DÉBIT VIA L'OFFRE PRM

#### 1. Description sommaire du projet de montée en débit

Le Conseil départemental des Vosges a adopté, par délibérations du 8 novembre 2012 et du 22 juillet 2013, son Plan d'Aménagement Numérique 2014-2018 visant à rendre accessible, de façon équitable, les services à Haut Débit sur l'ensemble du territoire vosgien. Ce programme d'investissements pluriannuel se veut homogène. Il participe au désenclavement des territoires ruraux et au développement économique. Il propose la mise à disposition d'infrastructures passives, permettant d'assurer une égalité d'accès aux opérateurs, qui assureront la commercialisation des services.

Les deux axes opérationnels retenus sont les suivants :

- Axe « résidentiels » : résorption des zones blanches Haut Débit
  - fourniture d'un débit minimum de 3 à 4 Mbit/s sur tout le territoire, par l'implantation de solutions technologiques filaires de montée en débit, de type PRM (points de raccordement mutualisés),
  - recours à des solutions satellites pour les usagers non impactés par les implantations de PRM.
- Axe « professionnels » : progression des débits vers le Très Haut Débit
  - desserte optique de l'ensemble des quatre (4) Parcs d'Activités d'Intérêt Départemental (PAID) de Châtenois, Damblain, Mirecourt/Juvaincourt et Remomeix,
  - guichet « Très Haut Débit » à destination des professionnels pour qualifier leurs besoins et accompagner dans la construction de solutions raccordement. Création de réseaux de fibre à l'abonné FttH pour plus de 20 000 usagers

Pour la réalisation du Plan d'Aménagement Numérique départemental 2014-2018, le Conseil départemental a décidé de lancer des marchés de travaux, sous sa propre maîtrise d'ouvrage, pour la construction de 97 Points de Raccordements Mutualisés (PRM).

La présente consultation s'inscrit dans le cadre de l'offre régulée de référence pour la création de PRM de l'opérateur Orange. Elle vise à connaître les intentions éventuelles des opérateurs à démarrer sous 36 mois des déploiements

de réseaux très haut débit en fibre optique, sur les secteurs ciblés par la seconde phase de l'opération de montée en débit, constituée de 36 équipements.

**2. Sous-répartiteurs éligibles à la montée en débit et potentiellement concernés par le projet pour la période 2016-2018**

<b>SECTEUR OUEST PLAINE</b>				
Clé SR	Clé NRA	Code commune du sous-répartiteur	Nom de la commune	Nombre de lignes
885167VIA10	885167VI	88231	HAREVILLE SOUS MONTFORT	207
882897MAA02	882897MA	88119	CRAINVILLERS	84
883217NEA04	883217NE	88183	FREBECOURT	133
883217NEA07	883217NE	88376	REBEUVILLE	115
880957CHA02	880957CH	88401	ROUVRES LA CHETIVE	177
882067GVA01	882067GV	88241	HOUECOURT	348
882067GVA05	882067GV	88194	GEMMELAINCOURT	76
882067GVA03	882067GV	88150	DOMMARTIN SUR VRAINE	117
883607PDA02	883607PD	88140	DOMBROT LE SEC	165
882677LEA04	882677LE	88161	ESCLES	91

<b>SECTEUR CENTRE MOSELLE</b>				
Clé SR	Clé NRA	Code commune du sous-répartiteur	Nom de la commune	Nombre de lignes
885301XEA03	885301XE	88530	XERTIGNY	243
885131VYA09	885131VY	88355	PORTIEUX	180
884625JUA02	884625JU	88109	CLEURIE	122
884085RMA04	884085RM	88408	RUPT SUR MOSELLE	90
881351CLA07	881351CL	88167	FAUCOMPIERRE	121

883381ORA07	883381OR	88313	MORIVILLE	134
883381ORA04	883381OR	88121	DAMAS AU BOIS	117

<b>SECTEUR EST MONTAGNE</b>				
Clé SR	Clé NRA	Code commune du sous-répartiteur	Nom de la commune	Nombre de lignes
881965GEA16	881965GE	88531	XONRUPT LONGEMER	239
881965GEA14	881965GE	88531	XONRUPT LONGEMER	570
881816FRA09	881816FR	88106	BAN SUR MEURTHE CLEFCY	202
881816FRA03	881816FR	88349	PLAINFAING	25
884136SDA04	884136SD	88463	TAINTRUX	158
884456SMA09	884456SM	88463	TAINTRUX	293
884456SMA10	884456SM	88463	TAINTRUX	171
884456SMA05	884456SM	88284	MANDRAY	213
884136SDA33	884136SD	88159	ENTRE DEUX EAUX	124
882186GRA50	882186GR	88085	CHAMPDRAY	69
880786BRA01	880786BR	88086	CHAMP LE DUC	288
881165COA06	881165CO	88500	VENTRON	227
884641TEA04	884641TE	88380	REHAUPAL	103
882626LBA02	882626LB	88089	LA CHAPELLE DEVANTBRUYERES	242
882626LBA05	882626LB	88059	BIFFONTAINE	152
880646BCA01	880646BC	88315	MORTAGNE	102
880546BEA08	880546BE	88120	LA CROIX AUX MINES	230
881656RAA04	881656RA	88435	SAINT REMY	187
880056ALA06	880056AL	88373	RAON SUR PLAINE	101

### 3. Éléments de réponses attendus de la part des opérateurs

Les opérateurs sont invités à communiquer, le cas échéant, leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique concernant chacune des 36 zones de sous-répartitions listées dans le tableau ci-dessus.

Pour cela, il est demandé aux opérateurs de compléter le tableau suivant pour chaque zone de sous-répartition identifiée et concernée par leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique.

Zone arrière de sous-répartition concernée : 000000AAA00 (clé SR)	
Technologie envisagée pour le déploiement	
Date prévisionnelle des études	
Date prévisionnelle des travaux	
Effectifs	
Durée prévisionnelle des travaux	
Date de couverture complète prévisionnelle de la zone	
Coordonnées d'un contact	

Enfin les opérateurs sont invités à fournir le plan d'affaires ou de financement de leur projet de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique (ou tout autre élément permettant de vérifier la crédibilité de leurs intentions de déploiement)

#### 4. Modalités de réponse

La date limite de remise des intentions est fixée au **25 janvier 2016 à 16h00** au plus tard. **A défaut d'une réponse avant cette date, il sera considéré qu'aucun projet de déploiement de réseau à très haut débit n'est prévu sur les zones visées par la présente consultation.**

La réponse à la consultation sera remise sous pli cacheté portant les mentions suivantes :

**Consultation publique préalable à la réalisation d'un projet de montée en débit  
NE PAS OUVRIR**

Les offres seront adressées par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

**Conseil départemental des Vosges  
Mission Aménagement Numérique  
8 rue de la Préfecture  
88088 EPINAL CEDEX 9**

Pour tout renseignement complémentaire :

**Mission Aménagement Numérique  
Tél : 03 29 30 34 59  
Courriel : [amenagementnumerique@vosges.fr](mailto:amenagementnumerique@vosges.fr)**